



Achat d'un logement à usage commercial et habitation pour y résider

Par fab

Bonjour,

Je souhaite acheter un appartement à usage commercial et habitation. Ce logement en RDC d'un immeuble en ville est loué depuis plusieurs années à un étudiant.

Je souhaite l'acquérir pour y résider personnellement ou le mettre à titre gratuit à ma nièce.

La mairie n'autorise pas la transformation en logement purement habitation.

Puis-je y résider ? le laisser à titre gratuit pour ma famille ? ma nièce puis mes enfants dès qu'ils seront en étude ?

Merci pour votre aide